

Commissions Instruction 2023

Dispositif démissionnaire



[Attention]

Vous devez impérativement avoir rencontré un Conseiller en Evolution Professionnelle avant toute démarche de démission.

	Commission instruction
Janvier	Jeudi 12 janvier 2023
Février	Jeudi 23 février 2023
Mars	Jeudi 23 mars 2023
Avril	Jeudi 27 avril 2023
Mai	Mardi 16 mai 2023
Juin	Jeudi 15 et Vendredi 16 juin 2023
Juillet	Jeudi 20 et Vendredi 21 juillet 2023
Août	Jeudi 24 et Vendredi 25 août 2023
Septembre	Jeudi 14 et Vendredi 15 septembre 2023
Octobre	Mardi 17 octobre 2023
Novembre	Jeudi 16 novembre 2023
Décembre	Jeudi 14 décembre 2023

***Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté programmera le passage de votre dossier en Commission.
A réception de votre dossier, Transitions Pro a deux mois pour l'étudier et vous notifier de sa décision.***